

LA POSITION DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE FACE A LA CRISE RWANDO-CONGOLAISE

Par

Stasin KIZIMU MBUYU

*Chef de Travaux à la Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques
Département des Relations Internationales*

et

Francis LAMBINGA

*Assistant à la Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques
Département des Relations Internationales*

RESUME

La République Démocratique du Congo connaît depuis plusieurs années, une insécurité récurrente qui a élu domicile dans sa partie Est, marquée par des violations et atteintes graves aux droits humains auxquelles font face sa population, causées par les groupes armés, en l'occurrence du M23, soutenus par le Rwanda, coûte au pays de nombreuses vies et occasionne de déplacement de la population.

Face à cette situation désastreuse, ainsi, la communauté internationale parait être limitée à résoudre cette crise multiforme, car certains pays n'arrivent pas à se positionner vu les relations qu'ils ont avec l'agresseur ; d'autres, en revanche, ont eu à se prononcer et ont arrivé à qualifier le Rwanda. Tous membres de l'ONU certains se sont restés silencieux, sont-ils hypocrites ou complices ?

Mots-clés : Crise, communauté internationale, Rwando-congolais

ABSTRACT

For several years now, the Democratic Republic of Congo has been experiencing recurring insecurity in its eastern region, marked by serious human rights violations and abuses faced by its population, caused by armed groups, namely the M23, supported by Rwanda, costing the country many lives and causing population displacement.

Faced with this disastrous situation, the international community seems to be limited in its ability to resolve this multifaceted crisis, as some countries are unable to take a position given their relations with the aggressor; others, on the other hand, have spoken out and have managed to condemn Rwanda. All members of the UN, some have remained silent. Are they hypocrites or accomplices?

Keywords: Crisis, international community, Rwandan-Congolese

INTRODUCTION

Depuis plus d'une décennie la République Démocratique du Congo vit dans sa partie est dans l'agression de certains pays voisins. La stabilité d'une région est le résultat de l'entente, de l'unité et de la tolérance qui existe entre la population de la région la mésentente a été de tout temps une source des conflits et d'instabilité.¹

Actuellement les recherches démontrent que la paix dans la région des grands lacs et en RDC particulièrement est très critique nécessitant l'intervention de la communauté internationale (ONU).

Cet article sera divisé en trois parties, la première partie abordera la position de la communauté internationale face à la crise Rwando-congolaise ; la deuxième analysera les motivations de la publicité de la communauté internationale dans la crise Rwando-congolaise et enfin, la dernière tablera sur les perspectives diplomatiques-stratégiques pour la RDC dans la crise de la région de grands lacs.

I. POSITION DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE FACE A LA CRISE RWANDO-CONGOLAISE

Le conseil de sécurité s'est penché depuis un moment sur la situation politique et sécuritaire en RDC caractérisé par des violations fréquentes des droits de l'homme. Liant l'évolution de la situation politique à l'ajustement en cours de la présence de la MONUSCO en RDC, elle a vu, dans le déploiement de dizaine de policiers dans des zones où les défis sécuritaires persistent, une preuve de l'engagement des autorités congolaises à assumer leurs responsabilités envers la population là où la présence des Nations-Unies est destinée à évoluer.²

Parmi les défis, l'insécurité dans l'Est du pays a largement dominé l'intervention de la représentante spéciale de la MONUSCO.

L'ONU qui devrait condamner ceux qui se livrent à l'exacerbation imprudente des tensions intercommunautaires dans l'espace CEPGL se dit à cet égard encouragé le nombreux appel au calme et condamnation des incitations à la violence provenant de dirigeants congolais pour cultiver la paix et la cohésion nationale.

Pour résoudre ce problème, le conseil de sécurité devrait normalement mettre fin à l'ambiguïté sur la situation dans l'Est de la RDC notamment en reconnaissance l'implication de pays voisins dans le soutien de groupes armés

¹ GUICHOUAN, A., *Les crises politiques du Rwando-Ubangi*, éd Karthala, Paris, 1995, p.12.

² <https://press.un.org/fr/2022/cs14952.doc.htm>, consulté le 31/03/2025.

plus particulièrement le M23 qui occupent certaines villes en complicité avec l'armée Rwandaise.

I.1 Position des Etats

De nombreux Etats ne sont pas restés silencieux face à la situation sécuritaire à l'Est de la RDC dont le M23 a pris possession de certaines villes ; quelques-uns ont manifesté leurs soutiens envers le pays agressé qui est la RDC et d'autres, cependant, ont condamné l'agresseur qui est le Rwanda, en sanctionnant certains de ces hauts cadres militaires et ont coupé leurs financements (aides) par ce pays, nous citons notamment :

a. Royaume-Uni

La prise de Goma et d'autres territoires par le M23 et l'armée Rwandaise, est considérée par le Royaume-Uni l'occupation comme « une violation inacceptable de la souveraineté de la RDC et de la charte des Nations Unies, qui constitue un risque fondamental pour la stabilité régionale ».³

Considéré comme un allié stratégique du Rwanda, le Royaume-Uni a dénoncé cette violation dans une déclaration publiée jeudi 30 janvier 2025, dans laquelle il appelle au retrait immédiat de toutes les troupes rwandaises du territoire congolais.

La déclaration souligne que le 26 janvier 2025, le Ministre des Affaires étrangères du Royaume Uni a prévenu le président du Rwanda Paul Kagame qu'une attaque contre Goma provoquerait une forte réaction de la communauté internationale, affirme la déclaration. Le 29 janvier, Lord Collins a clairement indiqué au Haut-commissaire rwandais que les actions du Rwanda dans l'est de la RDC étaient inacceptables et a exprimé sa profonde préoccupation face aux informations selon lesquelles le M23 et l'armée rwandaise poursuivraient leur offensive vers la province du Sud-Kivu.⁴

« La situation humanitaire, déjà désastreuse avant la dernière offensive du M23 et des RDF, est aujourd'hui critique. Plus de 800 000 personnes de la région qui étaient prioritaires pour recevoir une aide pourraient ne plus recevoir d'aide alimentaire et nutritionnelle vitale » ajoute la déclaration.⁵

Le Royaume-Uni a demandé à toutes les parties à un cessez-le-feu immédiat pour éviter les hostilités, afin de faciliter l'accès humanitaire et poursuivre des pourparlers diplomatiques inclusifs.

³ <https://www.radiookapi.net/2025/01/31/actualite/securite/le-royaume-uni-condamne-loccupation-de-goma-par-le-m23-et-le> consulté le 02 Avril 2025.

⁴ Idem

⁵ Idem?

Le Royaume-Uni estime que l'engagement de bonne foi des belligérants dans les processus dirigés par l'Afrique sera essentiel et qu'il ne peut y avoir de solution militaire.

D'où le Royaume Uni dit envisager activement les prochaines étapes, aux côtés de ses partenaires internationaux, y compris la possibilité d'un réexamen de tout le soutien britannique au Rwanda.

b. Etats-Unis d'Amérique

Les États-Unis expriment une ferme réprobation de l'agression par les groupes armés en RDC, notamment ceux qui exploitent les ressources naturelles et commettent des crimes de grande gravité. Ils demandent l'arrêt immédiat de ces violences et appuient les initiatives diplomatiques pour restaurer la paix et la stabilité dans la région est du pays. Les États-Unis ont imposé des sanctions aux responsables de groupes armés, comme le M23, en raison de leur implication dans l'intensification du conflit et ils ont insisté sur la nécessité de poursuivre ceux qui commettent des crimes contre les enfants. Et les conséquences humaines tragiques sont bien réelles. Elles sont à l'origine de plusieurs déplacements de la population et cela occasionne une augmentation de besoins humanitaires, représentant un grand défi en matière d'aide humanitaire et d'acheminement d'une assistance vitale pour ceux en situation de détresses.

Les Etats-Unis se sont extrêmement opposés à la déclaration du Rwanda, remettant en question la position de la MONUSCO, alors que la mission n'a pas ménagé ses efforts pour exécuter son mandat de manière impartiale dans un environnement toujours plus complexe et controversé.

Le représentant des USA demande à la RDC de condamner sans équivoque le recours de tels discours de la haine⁶.

1.2. Position des organisations régionales

Certaines organisations internationales considérées comme partenaires de la RDC, ont puis réagi face à la situation que vit le pays bien que cela n'apporte rien de concret sur le terrain.

a. L'Union Africaine

L'UA a fait appel à toutes les parties à établir un cessez-le-feu immédiat, à respecter le droit international, la sécurité de civile, et la stabilité aux frontières de tous les pays de la région.

Elle a exhorté par la même occasion toutes les parties prenantes à s'engager dans un dialogue contributif et constructif, dans le cadre du mécanisme

⁶ Commission Carnegie sur la prévention des conflits meurtriers : la prévention des conflits meurtriers : Résumé du rapport final, Washington DC : commission Carnegie 2017.

existant, le cadre de paix, inter-congolais de la Communauté d'Afrique de l'Est pour aboutir à un accord inclusif.⁷

Ils appellent toutes les parties à participer de bonne foi au troisième dialogue de paix inter-congolais qui se tiendra à Nairobi du 4 au 13 novembre 2022.

L'Union Africaine exprime son soutien total à la feuille de route de Luanda visant à mobiliser les relations politiques bien que les parties en conflit ne veuillent pas respecter les prescrits de celle-ci.

b. L'Union Européenne

L'Union Européenne a exhorté le Rwanda à mettre un terme à son soutien au M23, qui a pris le contrôle d'une vaste zone du Sud Kivu dans l'Est de la République Démocratique du Congo.

Les pays membres de cette organisation ont demandé également au Rwanda de ne plus utiliser ses militaires pour soutenir le M23.

Dans un rapport publié en décembre 2024, les experts mandatés par les Nations Unies affirment avoir collecté des preuves substantielles, démontrant l'intervention directe des forces de défense Rwandaise (RDF) sur le territoire de la RDC, au moins entre novembre 2021 et octobre 2022.

La RDC ne cesse d'accuser le Rwanda ainsi que les Etats-Unis et plusieurs pays européens, de soutenir et de combattre au côté du M23 dans le Nord-Kivu, province congolaise frontalière du Rwanda, où la rébellion a conquis ces derniers en occupant des grandes villes comme Goma, Bukavu et Walikale centre, alors le Rwanda dément systématiquement cette accusation malgré les preuves.

A cet effet, un rapport des groupes d'experts démontre à la lettre comment l'armée Rwandaise lance ces opérations militaires pour renforcer le M23 et contre la FDLR (Force Démocratique de Libération du Rwanda), un groupe armé majoritairement tutsi, fondé par des anciens responsables du génocide des Tutsis en 1994 au Rwanda.⁸

Des initiatives diplomatiques ont été lancées pour tenter de résoudre la crise à l'Est de la RDC où une force régionale africaine, dirigée par le Kenya, est en cours de déploiement, mais aussi l'UE n'est pas restée silencieuse, car elle a dû sanctionner économiquement certains hauts-cadres de l'armée rwandaise et certains commandants du M23.

⁷ DESIRE HAREREMAMA-KIMARARUNGU, *L'organisation des nations unies face aux conflits armés en Afrique central contribution à une culture prévention*, mémoire DEA 2007, p. 153.

⁸ Agenda France presse : Tension de plus en plus vives entre la RDC et le Rwanda. 2022.

II. MOTIVATIONS DE LA PUBLICITE DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE DANS LA CRISE RWANDO-CONGOLAISE

La situation sécuritaire à l'Est de la République Démocratique du Congo reste marquée par des violations et atteinte grave aux droits humains auxquels font face les populations de l'Est suite aux attaques injustes du M23, soutenu par le Rwanda qui occupe aujourd'hui une grande partie de l'Est de la RDC, mais certaines organisations ont pris de décisions en retard pour atténuer la situation, notamment la communauté internationale et organisation sous régionale. Ainsi, la communauté internationale paraît être limitée à résoudre cette crise multiforme, car elle n'arrive pas à donner sa vraie position entre les deux Etats belligérants.

2.1 L'hypocrisie de la communauté internationale face à la crise

Ce n'est plus un secret polichinelle, aujourd'hui tout le monde sait que le Rwanda est en réalité la force militaire qui agresse la RDC en mettant en avant plan le mouvement dit M23. Seulement, ce qui choque c'est de voir le silence criant de la communauté internationale alors que dans des situations similaires, elle réagit sans tarder en sanctionnant économiquement et militairement les pays agresseurs. Cette hypocrisie de la communauté internationale nous laisse croire qu'elle pourrait être complice.

2.2 La communauté internationale, hypocrisie ou complice ?

A cette question la réponse est claire les deux à la fois. La communauté internationale est à la fois hypocrite et complice. Observons la façon dans les voix se sont levées à l'unanimité par les européens d'abord et le reste du monde ensuite pour condamner la Russie face à la situation de l'Ukraine, la Russie a reçu toutes sortes de sanctions économiques, politiques, diplomatiques, voire sportives, alors que le sport est apolitique, pire encore les hommes d'affaires russes se sont vus déposséder de leurs avoirs dans les pays européens comme s'ils étaient coupables de ce qu'ont fait leur président et gouvernement.

Mais quand la RDC monte au créneau pour parler de l'agression dont elle est victime, tout le monde demande à la RDC de négocier avec le M23, le Rwanda et l'Ouganda, mais le pire c'est d'attendre le secrétaire général des Nations Unies déclarer au monde entier que l'armée du monde est incapable de faire face aux terroristes du M23 parce que ces derniers auraient des armes sophistiquées plus que ces derniers. Cette position démontre à suffisance que la RDC est abandonnée et les efforts mis à sa disposition ne pourront pas l'aider à vaincre l'ennemi.

2.3 Force et faiblesse de la Communauté internationale

Les membres du conseil de sécurité ont fait preuve de courage en mentionnant directement le Rwanda, en raison des violences persistantes dans l'est du pays, des tensions qu'elles suscitent entre le Rwanda et la RDC, ainsi que de l'intensification de la rhétorique anti-MONUSCO. Cette mission chargée de la stabilisation en RDC est jugée par le représentant congolais comme « nécessaire » à revoir son programme de retrait. La représentante spéciale du secrétaire général et cheffe de la MONUSCO a attesté que les factions armées restent une source de menace significative en matière d'actes de violence ciblant les civils.⁹

Ainsi, de nombreux membres du conseil de sécurité ont souligné l'importance d'appliquer les divers documents visant à renforcer les liens entre le Rwanda et la RDC, qu'il s'agisse de la feuille de route de Luanda adoptée en juillet ou du processus de Nairobi. L'envoyé de la RDC a promis que la démarche de Nairobi serait réactivée dans les jours à venir suite à une « interruption technique », précisant que les groupes rebelles qui y participeront seront pris en charge par le programme de désarmement, démobilisation, relèvement communautaire et stabilisation.

Les membres du conseil se sont également préoccupés du devenir de la MONUSCO. A cet effet, Madame Keita a déclaré que la crise de confiance que connaissaient déjà la mission et la population congolaise dans l'Est du pays s'était aggravée et offre un terrain fertile aux manipulations et stigmatisations contre la MONUSCO et à des nouvelles manifestations ainsi qu'au personnel de la mission.

a. Force

La puissance de l'ONU sur les conflits armés à l'Est de la RDC repose sur la MONUSCO qui travaille en collaboration avec les FARDC pour mener des opérations offensives conjointes dans les zones affectées par les ADF et la CODECO, conformément à la politique de diligence raisonnable des Nations Unies en matière des droits de l'homme.

De recours et des initiatives régionales sont également en cours pour soutenir la stabilisation de l'Est de la RDC et l'apaisement des tensions régionales sont également en cours pour soutenir la stabilisation alimentée par la résurgence du M23.

⁹ <https://press.un.org/fr/2022/cs15045.doc.htm#:~:>, consulté le 10 mars 2025.

b. Faiblesse

Hormis les efforts fournis par le gouvernement congolais et les condamnations de certains pays du monde entier concernant la situation sécuritaire en RDC pour le retour de la paix, il s'observe une détérioration de la situation sur terrain, car l'insécurité persiste et crée le déplacement de la population et dans les zones occupées par les rebelles les assassinats des agents de la société civile qui se lève pour dénoncer les massacres que subit la population. Bien que les initiatives soient prises dans le cadre diplomatique, rien ne bouge sur terrain.

III. PERSPECTIVE DIPLOMATIO-STRATEGIQUE POUR LA RDC DANS LA CRISE DE LA REGION DES GRANDS LACS

L'instabilité dans la partie Est de la RDC rend celle-ci incapable de maîtriser les contradictions qui restructurent l'axe de la sous-région des grands lacs.

La quête de résolution de cette crise devrait transcender le cadre national, car elle concerne directement la sécurité de la région. Les neuf pays voisins de la RDC partagent certainement divers points communs avec elle, sur lesquels une collaboration pour résoudre nos crises respectives est possible et nécessaire. Il est crucial d'empêcher que les forces politiques frontalières ne compromettent les relations positives entre les États. Nous devons favoriser l'épanouissement des liens entre les peuples dans toute la région.

C'est cette articulation qui rendra possible l'identification d'un lien positif entre notre intérêt national et ceux des pays voisins. Une prise de conscience régionale basée sur ce lien renforcerait la solidité et le suivi corrigerait de manière bénéfique le paternalisme parfois pesant de la communauté internationale.

Afin de contribuer à l'établissement de la paix par l'ONU dans l'Est, nous proposons les recommandations suivantes :

1. Encourager, a tous les niveaux les organes, structures, aux institutions délibératives de l'auto prise en charge de la population là où c'est possible, encourager en suite la réactivation de la dynamique de la palabre communautaire ;
2. Appuyer l'auto-évaluation dans les institutions, sous la forme des audits politique et financier ;
3. Poursuivre efficacement l'accompagnement des institutions de la RDC au sein de conseil de sécurité de l'ONU qui devrait continuer à faire pression sur les Etats voisins (agresseurs), l'Ouganda et surtout le Rwanda afin qu'ils s'abstiennent de soutenir les groupes armés qui pillent à l'Est de la RDC ;
4. La MONUSCO doit exécuter le mandat musclé lui conféré par le conseil de sécurité à travers la création de la brigade africaine d'intervention ;

5. Encourager la convocation des réunions informelle de haut niveau regroupant certains sages ou personnalités reconnues du pays pour les questions concernant la vision du future etc...
6. La communauté internationale doit pouvoir bien jouer son rôle d'établir la paix et de mettre les deux Etats (Rwanda et RDC) en négociation en vue de mettre fin à cette crise.

Nous suggérons au gouvernement congolais qu'une solution politique est nécessaire et se situe en partie à Kinshasa, qui doit modifier ses stratégies pour établir véritablement son autorité. De plus, à Kigali, qui est soupçonné de soutenir les rébellions successives dans l'Est du Congo, y compris la plus récente du M23. Kigali a toujours la capacité de sonner le verre dans les Kivus. Pour y parvenir, elle doit négocier sérieusement avec ses adversaires et établir de véritables accords pour mettre un terme à cette tragédie qui perdure depuis 1994, infligeant des souffrances à toute la région jusqu'à présent. C'est ce qu'a également proposé le président tanzanien lors du déploiement des contingents tanzaniens de la brigade spéciale d'intervention.

Hier comme aujourd'hui, il y a lieu de retenir deux grandes leçons de l'histoire :

- **Primo** : les Nations Unies semblent gérer la crise congolaise avec les beaucoup de légèretés et obstination à résoudre par des mécanismes internes un conflit qui touche les Etats des pays des grands lacs ;
- **Secundo** : l'analyse juridico-politique des tables rondes et l'expérience de la conférence nationale, la viabilité d'une construction engendrée par le dialogue était souvent sujette à caution. Ces appréhensions ne préjugent en rien du résultat final que pourrait avoir la mission de l'ONU au Congo.

CONCLUSION

La situation sécuritaire à l'Est de la République Démocratique du Congo est marquée par des violations et atteintes graves aux droits humains dont fait face la population de cette contrée qui subisse les attaques injustes du M23 soutenu par le Rwanda. Face à cette situation catastrophique qui a élu domicile dans cette partie, la communauté internationale se trouve limitée à résoudre ce problème, car certaines puissances ne donnent pas leurs positions pour condamner les agresseurs comme ça a été le cas de la Russie lors de l'invasion de l'Ukraine.

Si nous observons la façon dont les voix se sont levées à l'unanimité par les européens d'abord et le reste du monde ensuite pour condamner et sanctionner la Russie face à la situation de l'Ukraine, toutes sortes de sanctions économiques, politiques, diplomatiques, voire sportives, ont été infligées à la Russie, alors que le sport est considéré apolitique, pire encore certaines personnalités russes se sont vues dépossédées de leurs avoirs dans quelques pays européens comme s'ils étaient coupable des agissements de leur pays. Il serait important de voir la même réaction pour la RDC qui est un pays indépendant et membre de l'Organisation des Nations Unies dont l'objectif est de promouvoir la paix et la sécurité internationale.

BIBLIOGRAPHIE

1. Agenda France presse : Tension de plus en plus vives entre la RDC et le Rwanda, 2022.
2. ALIAS M., « Violence et pouvoir », in *Politique africaine*, n° 42, Juin 1991.
3. BRAECKMAN, *Terreur Africaine. Burundi, Rwanda, RDC, racines de la violence*, Bruxelles, Fayard 1996,
4. Commission Carnegie sur la prévention des conflits meurtriers : la prévention des conflits meurtriers : Résumé du rapport final, Washington DC : commission Carnegie, 2017.
5. FORTMAN W., *La résolution des conflits en Afrique*, L'Harmattan, Paris, 2019.
6. GUICHOUAN, A., *Les crises politiques du Rwando-Ubangi*, éd. Karthala, Paris, 1995.
7. HAREREMAMA-KIMARARUNGU D., *L'Organisation des Nations Unies face aux conflits armés en Afrique centrale : contribution à une culture préventive*, mémoire DEA 2007.